



APPEL A CANDIDATURE N° **004-2025** /AC/MINJEC/CAB DU **14 MARS 2025**
POUR LE RECRUTEMENT DE VINGT-HUIT (28) CONSULTANTS SPECIALISES, EN VUE DE
L'OPERATIONNALISATION DU PROGRAMME (CMPJ INCUBATOR).

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre et du renforcement du dispositif d'accompagnement des jeunes bénéficiaires du Plan Triennal Spécial-Jeunes (PTS-Jeunes), et dans l'optique d'assurer la performance et la pérennité des entreprises par eux créées, le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique lance un Appel à Candidature pour le recrutement de vingt-huit (28) Consultants Spécialisés en vue de l'accompagnement des jeunes bénéficiaires et des acteurs de mise en œuvre du PTS-Jeunes.

II. OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

Le présent Appel à Candidature a pour objet, le recrutement de vingt-huit (28) Consultants Spécialisés, qui seront déployés dans les dix (10) Régions, en vue d'assurer l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du PTS-Jeunes et le renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du PTS-Jeunes, pour une durée de 12 mois, et donc la période de la mission sera précisée dans le contrat.

III. DESCRIPTION DES MISSIONS DU CONSULTANT SPECIALISE

Le Consultant Spécialisé a pour missions d'une part, d'accompagner les jeunes entrepreneurs prioritairement en chaîne de valeurs dans des Villages Pionniers de deuxième génération de production agro-pastorale et dans des "Clusters" économiques, ainsi que les Juniors Entreprises ou "Start-up" innovantes de jeunes créatifs ou inventeurs issus des concours nationaux, des incubateurs des Centres de formation professionnelle, des Institutions universitaires et d'autres structures d'encadrement des jeunes relevant des Ministères sectoriels. Il s'agira d'autre part, d'accompagner les acteurs chargés de la mise en œuvre du PTS-Jeunes dans leur opération de maturation des projets au niveau local, et de renforcer leurs capacités à cet effet.

A ce titre, il est chargé :

- d'appuyer les Chefs de Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes, les Mentors Volontaires et les Bureaux Conseils, en charge de l'accompagnement des jeunes dans le cadre du PTS-Jeunes dans la réalisation de leurs missions ;
- de suivre les activités d'accompagnement réalisées par les Chefs CMPJ, les Mentors Volontaires et les Bureaux Conseils ;
- de renforcer les capacités des Chefs CMPJ en matière d'analyses économiques des filières permettant d'opérer des choix de chaînes de valeur ou d'activités à développer, et sur toute autre matière jugée nécessaire ;

- d'accompagner les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'installation, en cohérence avec les orientations du manuel de procédures PTS-Jeunes ;
- de contribuer au renforcement des capacités entrepreneuriales, managériales et techniques des jeunes mobilisés, en intervenant lors des activités de Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial (REAMORCE) et d'insertion socio-économique des jeunes mobilisés ;
- d'accompagner les jeunes financés dans l'élaboration de leurs plans d'affaires, de décaissement et de remboursement ;
- d'accompagner les jeunes financés dans les opérations de lancement et de développement des activités des entreprises par eux créées ;
- d'accompagner les jeunes financés dans le processus de leur insertion dans l'écosystème de leurs domaines d'activités respectifs ;
- de contribuer au suivi des activités des jeunes financés, et du remboursement des crédits ;
- d'assurer le « reporting » des activités dans sa zone de compétence ;
- de consolider les rapports mensuels des Délégués Régionaux, ainsi que ceux des Mentors Volontaires, en vue de leur transmission à la Direction de la Promotion Economique des Jeunes ;
- d'assurer le suivi et la collecte d'informations sur les performances des entreprises des jeunes, à l'effet d'alimenter le système de suivi-évaluation des projets financés dans le cadre du PTS-Jeunes.

IV. PROFILS RECHERCHES

Le Consultant Spécialisé devra :

- être titulaire d'un diplôme équivalent à un BAC+3 au minimum dans l'une des filières suivantes Economie Rurale, Gestion/Management, Economie de Développement, Entrepreneuriat, Management de Projets, Comptabilité, Marketing, Banque et Finances ;
- justifier d'une expérience avérée d'au moins un (01) an dans le cadre de l'accompagnement des entrepreneurs dans l'un des domaines du PTS-Jeunes ;
- avoir des connaissances et expériences pratiques en matière de suivi/accompagnement des organisations de producteurs/entrepreneurs dans les activités génératrices de revenus ;
- avoir des connaissances et expériences pratiques en matière de gestion des petites entreprises ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels informatiques de base (Word, Excel, PowerPoint) ;
- assurer une présence régulière dans sa Région de déploiement.

En outre, le Consultant doit être capable.

- de planifier et de préparer les prestations à réaliser à travers l'identification du problème à résoudre ou du processus à améliorer, la recherche des causes et des solutions avec établissement d'un planning ou la rédaction d'un contrat de prestation ou du cahier de charges ;
- de développer, de réaliser ou de mettre en œuvre la prestation selon le planning ou le cahier de charges établi ;
- de contrôler ou de vérifier l'adéquation de la solution mise en place, en vue de résoudre le problème ou d'améliorer le processus, sur la base d'indicateurs de performance ;
- d'agir, de s'ajuster et de réagir en vue de corriger et d'améliorer la solution mise en place, puis de standardiser la solution ;
- de travailler sous pression et dans les localités difficiles d'accès.

N.B: Savoir conduire une moto et être détenteur d'un permis de conduire de catégorie A seraient des atouts.

V. MODALITES DE SELECTION

La sélection des candidats sera faite sur étude du dossier, en fonction des critères ci-après.

- Moralité ;
- nombre d'années d'expérience professionnelle ;
- niveau de qualification ;
- qualités et habiletés professionnelles.

VI. PRISE EN CHARGE DES CONSULTANTS SPECIALISES

Pour l'accomplissement de leurs missions, les Consultants spécialisés bénéficieront d'honoraires, ainsi que les frais de Transport et de communication, suivant un montant plafond défini dans leurs contrats respectifs.

Par ailleurs, au terme de leurs prestations, les Consultants Spécialisés recevront chacun, un parchemin dûment signé par le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique.

VII. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- un formulaire dûment rempli, téléchargeable sur le site de l'Observatoire National de la Jeunesse à l'adresse : www.onjcameroun.cm ou à retirer au Service du Courrier du MINJEC, sis au centre administratif ou dans les Délégations Régionales de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- une copie du diplôme le plus élevé, ou tout autre document attestant de la compétence du candidat ;
- une lettre de motivation dûment signée par le candidat ;
- un Curriculum Vitae (CV) détaillé ;
- un certificat de résidence dûment signé par l'Autorité Administrative ou Municipale territorialement compétente ;
- toute preuve formelle justifiant les écrits contenus dans le CV ;
- un extrait de casier judiciaire (Bulletin n °3).

VIII. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être déposés **au plus tard le vendredi, 04 Avril 2024 à 15h30 minutes.**

- en version numérique à l'adresse e-mail : fogajeune@gmail.com ;
- en version physique, sous plis fermé au Service du Courrier du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ou dans les Délégations Régionales de la Jeunesse et de l'Education Civique.

Lesdits dossiers devront porter la mention :

« POUR LE RECRUTEMENT DE VINGT-HUIT (28) CONSULTANTS SPECIALISES EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES BENEFICIAIRES ET DES ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN TRIENNAL SPECIAL-JEUNES (PTS-JEUNES)».

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront se rapprocher de la Coordination National du (FOGAJEUNE) du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ou des Services Déconcentrés du MINJEC.

NB: Les personnels fonctionnaires et agents de l'Etat relevant du Code du Travail en service au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ne sont pas concernés par le présent Appel. Les candidatures féminines et des « success stories » jeunes sont fortement encouragées.

Yaoundé, le 14 MARS 2025

**LE MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE**

